

Image not found or type unknown



Séparation et biens immobilier

Par **GUIRRIEC2944**, le **12/08/2009** à **12:11**

Bonjour,rnrnSéparé depuis le 1 juillet 2009, je suis partie avec mes trois enfants du domicile conjugal. J'ai bien entendu été le faire constater en gendarmerie. Je suis actuellement chez ma mère, et mon mari vit dans la maison ou je paie actuellement les traites car il attend de recevoir les assedics. Ma question, dois je vraiment assurer le paiement du pret alors que je ne vis plus dans la maison, car je dois me retrouver un logement et c'est très diificile si je dois toujours payer le prêt et même si ce n'est que la moitié ! mercirn(rnla procédure divorce amiable en cours)